

CONSTRUCTION D'UN RÉSEAU DE CHALEUR À BLIGNY-SUR-OUCHE

Le SICECO, territoire d'énergie Côte-d'Or, via sa régie Côte-d'Or Chaleur, engage son tout premier chantier de construction d'un réseau de chaleur à Bligny-sur-Ouche. D'une longueur de 515 mètres, il desservira 6 bâtiments à partir de la prochaine saison de chauffe.

Un projet au cœur de la transition énergétique

Initié en 2015 par la communauté de communes de Bligny-sur-Ouche, désormais fusionnée à celle de Pouilly-en-Auxois, le projet a été confié au SICECO qui le finance et l'exploite via sa Régie Côte-d'Or Chaleur. D'un montant de **590 000 € HT**, dont **330 000 € de subventions** (Feder, ADEME, Région, Département), il permet au territoire de faire un pas pour la transition énergétique : par rapport aux anciens systèmes de chauffage, la chaufferie permettra d'éviter le rejet de **147 tonnes de CO2** dans l'atmosphère, soit l'équivalent de **74 voitures parcourant annuellement 15 000 km**.

Une énergie renouvelable locale

La production de chaleur sera issue d'une chaufferie biomasse. D'une puissance bois de **330 kW** (avec un appoint fioul de 522 kW), elle alimentera le gymnase/dojo, la maison des services, les écoles publiques, le collège, le centre d'incendie et de secours et des logements Orvitis (raccordés en 2020).

Le combustible, quant à lui, sera fourni par l'entreprise Roussel située à Valforêt (21), soit à 30 km du site. Issu de bois forestier, il se veut écologiquement responsable.

7 mois de travaux

Les travaux commencés en février devraient se poursuivre jusqu'à la fin de l'été. La construction des 515 mètres du réseau qui acheminera la chaleur auprès des différents bâtiments a été réalisée en premier. Dans l'objectif de limiter au maximum les nuisances, ce sont les tranchées desservant le collège et les écoles qui ont été creusées en premier, profitant ainsi des congés scolaires d'hiver. Les autres tranchées sont réalisées au fur et à mesure de l'avancement du chantier.

En parallèle, un bâtiment de 40 m², abritant les installations techniques dont la chaudière, sera construit entre le gymnase et le centre d'incendie et de secours.

Les entreprises participant aux travaux sont locales : Bureau d'études CSI (Dijon - 21) et AAGROUP (Dijon - 21) pour la maîtrise d'œuvre ; SOCOTEC (Dijon - 21) pour le bureau de contrôle ; ACEBTP INGENEERY (Chenôve - 21) pour la coordination sécurité et protection du chantier ; STAR TERRASSEMENT (Mesmont - 21) pour le terrassement ; La Construction (Dijon - 21) pour le gros oeuvre, Labeaune SARL (Saint-Apollinaire - 21) pour l'étanchéité ; SAS Métallerie Grillot (Dracy-le-Fort - 71) pour le bardage et la serrurerie ; LGC (Marsannay-la-Côte - 21) pour le chauffage.

CONTACT PRESSE : Nathalie Blanc - nblanc@siceco.fr - 03 80 50 85 09 - 06 73 49 96 18

SICECO - Territoire d'énergie Côte-d'Or

Constitué en 1947, le SICECO est un syndicat mixte fermé agissant sur le territoire de la Côte-d'Or et regroupant 675 communes et 19 Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) à fiscalité propre. Fondé sur les grands principes de la solidarité intercommunale, il participe activement à l'aménagement du territoire, au service des élus et des usagers. Tout en respectant l'environnement, il favorise le développement économique et la qualité de vie.

Le SICECO opère dans les domaines suivants : distribution publique d'électricité, de gaz et de chaleur, éclairage public, énergie (maîtrise de l'énergie et énergies renouvelables), bornes de recharge pour véhicules électriques, cartographie et service d'information géographique, technologie de l'information et de la communication, communications électroniques.

En 2016, il s'est lancé dans la distribution publique de chaleur et de froid et a créé la **Régie Côte-d'Or Chaleur** afin d'assurer l'acquisition, l'aménagement et l'exploitation, quelle que soit la source d'énergie d'installations de production et de réseau de chaleur et de froid. Elle assure aussi le service public de distribution de chaleur et de froid.



© SICECO TERRITOIRE D'ÉNERGIE CÔTE-D'OR

INFO +

Le bois, une ressource disponible en Côte-d'Or

Avec 340 000 hectares de forêts couvrant 39 % de la surface du département, la Côte-d'Or est le 6^{ème} département forestier en France. La ressource bois-énergie est utilisée en cohérence avec le développement global de la filière forêt-bois.

Chaque acteur prend soin de respecter les différents usages du bois : le bois-énergie est une valorisation des déchets du bois d'œuvre.

L'approvisionnement en bois-énergie est mené dans une démarche de proximité.

Pour les communes, la gestion durable de leurs forêts assure le renouvellement de la ressource tout en contribuant à la préservation de l'environnement et à la création d'emplois locaux (exploitation et entretien de la forêt, fabrication du bois énergie, ...).